

Berne, 29. Juin 2021

## Information aux patients

Les cabinets chiropratiques en Suisse travaillent conformément au concept de protection élaboré par ChiroSuisse.

Veillez respecter les **règles d'hygiène** suivantes lors de votre visite au cabinet – Merci !

- ✓ **Port du masque obligatoire** : Dans les cabinets médicaux (= salles accessibles au public), tous/toutes les patient-e-s et accompagnateurs-trices sont toujours tenu-e-s de porter un masque. Nous vous demandons d'apporter votre propre masque et de le porter pendant toute la durée de votre séjour au cabinet.
- ✓ **1.5 mètres de distance** : Respectez cette distance dans la mesure du possible.
- ✓ **Lavez ou désinfectez vos mains** dès votre arrivée au cabinet.
- ✓ **Observez l'auto-quarantaine** : En cas de symptômes (toux sèche, fièvre, difficultés respiratoires ou perte de goût /odorat) ou en cas de contact avec une personne contaminée, veuillez rester à la maison et appelez votre médecin de famille.